



Compte-rendu



Comité directeur Ligue de Normandie 23 septembre 2023

Ouverture de la séance : 9h15

Membres présents du comité directeur : V Abrell, B. Guiader, D. Chareyre, O, Collas, JP Coulon, M. Beaugrand, Th Seninck, X. Beranger, JP Fleury, A Havard, F. Heuzé

Membres excusés du comité directeur : Mme I Belayachi, Mme A Bidault

Approbation du PV de l'AG précédente : PV de l'AG 2022 a été validé par le comité directeur.

Rapport moral (Président) : Adopté à l'unanimité

Approbation des comptes de la saison 2022-2023 (F. Clavel)

Différents points ont été soulevés :

- Concernant les cotisations clubs → Augmentation par rapport au budget prévisionnel de l'année passée. La réponse est apportée par le fait que l'ensemble des clubs ont été contactés afin de régler les cotisations.
- Concernant le stage examinateurs déficitaires → La réponse est apportée par les frais de transports des personnes qui animent les stages.
- Concernant le stage commission féminine qui est déficitaire → La réponse est apportée par le peu de participants et les frais de déplacement.

Au vu du solde actuel sur le compte de la ligue, il a été proposé de réaliser un versement d'une partie de la somme sur le livret.

La proposition est de déposer les $\frac{3}{4}$ de la somme du compte courant sur le livret. Cette proposition est validée par l'ensemble des personnes présentes.

Le bilan financier pour la saison 2022-2023 est validé par le comité directeur.

Quitus au trésorier : validé par le comité directeur.

Adoption du budget prévisionnel

Pour le budget prévisionnel des suggestions ont été apportées :

- Concernant les budgets comités départementaux, une proposition d'augmentation a été faite de 900€ au lieu de 600€ actuellement. Cette proposition a été validé par le comité directeur.
- L'importance de faire apparaître les bilans des stages BIFA et prépa grades, qui sont bénéficiaires.
- Les recettes des stages sont augmentées à 4520 €

Le budget prévisionnel est validé par le comité directeur avec les modifications faites.

LIGUE de NORMANDIE D'AIKIDO FFAB 8 rue des Pâquerettes 27930 Normanville 0643343788

ligueaikidonormandie@gmail.com

FFAB Aïkikāi de France Agrément ministériel Jeunesse et Sports N° 06 S 83 du 7 octobre 1985 et du 3 décembre 2004 **Reconnue par l'Aïkikāi So Hombu de Tokyo**



Compte-rendu



Rapport d'activités de la commission technique (A. Lobstein) : adopté à l'unanimité

Rapport d'activités de la commission séniors (JP. Coulon) : adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Rapport d'activités de la commission féminine (V. Ravel)

Une proposition est faite concernant la mutualisation des affiches des portes ouvertes pour la saison prochaine.

Rapport d'activités de la commission féminine et perceptive : est adopté à l'unanimité

Calendrier (F.Heuzé)

Présentation du calendrier pour la saison 2023-2024

→ Calendrier tel que défini à la date du 23/09 est adopté à l'unanimité.

Droit à l'image (présentation du document FFAB).

Bilan des adhésions dans les clubs

- FFAB GHANN : 142 licenciés
- FFAB AIKIKAI : 559 licenciés

Motions :

- Motion n°1 : 2€ par licencié avec un minimum de 10€ par club ; validée par le comité directeur
- Motion n°2 : budget alloué aux départements augmentation à 900 : validée par le comité directeur
- Motion n°3 : tarifs des remboursement (MAPPY pour les distances, frais kilométrique 0.20€ / km) validée par le comité directeur
- Motion n°4 : Stages payants pour tous. Validée par le comité directeur.

Divers

- Affiches club / stage privé → diffusion sur le site de la ligue ? Accord pour la diffusion des autres stages sur le site de la ligue dans la rubrique « Autres stages » / Diffusion sur la page Facebook également.
- *Certificat médical* : 1^{er} adhésion ou changement de club → certificat obligatoire / mineur questionnaire de santé / majeur questionnaire de santé.
- *Débutant / découverte pour les personnes* → Assurance club MAIF

Clôture de la réunion du comité directeur : 11h45

LIGUE de NORMANDIE D'AIKIDO FFAB 8 rue des Pâquerettes 27930 Normanville 0643343788

ligueaikidonormandie@gmail.com

FFAB Aïkikai de France Agrément ministériel Jeunesse et Sports N° 06 S 83 du 7 octobre 1985 et du 3 décembre 2004 **Reconnue par l'Aïkikai So Hombu de Tokyo**